

## APERÇU

# Évaluation fondée sur les objectifs pour les programmes de promotion de la santé

Date de publication : Septembre 2023

## Contexte

On entend par évaluation « l'appréciation systématique de la conception, de la mise en œuvre ou des résultats d'une initiative à des fins d'apprentissage et de prise de décision. »<sup>1</sup> Une évaluation devrait être systématique, impartiale, méthodique et fournir de l'information crédible, fiable et utile.<sup>1</sup> Il existe plusieurs types d'initiatives pouvant faire l'objet d'une évaluation, par exemple, une campagne de communication, une politique publique favorisant la santé ou encore un programme ou un service de promotion de la santé. Pour plus de simplicité, dans la présente ressource, nous utiliserons le terme « programme » pour désigner l'une ou l'ensemble de ces initiatives. Différents types d'évaluations peuvent être réalisées, en fonction du but visé, ou bien du stade d'élaboration ou de mise en œuvre du programme.<sup>2</sup> Par exemple, une évaluation peut être menée pour recueillir les renseignements nécessaires à l'élaboration d'un nouveau programme, pour déterminer si la portée, l'intensité et la durée d'un programme sont convenables ou, encore, pour évaluer les changements aux résultats qui sont attribuables à un programme.<sup>3</sup>

Le présent *Aperçu* se penche sur une approche particulière utilisée pour évaluer des programmes, y compris des programmes de promotion de la santé, qu'on appelle **évaluation fondée sur les objectifs**. Une [présentation vidéo](#)<sup>4</sup> d'accompagnement (en anglais seulement) décrit un modèle d'évaluation fondée sur les objectifs en trois stades et dix étapes, appuyée par une étude de cas provenant d'un bureau de santé publique de l'Ontario. Ces ressources visent à renforcer la capacité des praticiens en promotion de la santé à planifier et à évaluer les programmes de promotion de la santé.

Le livre *Évaluation des programmes de promotion de la santé : manuel d'introduction*,<sup>5</sup> (p. 1) cite Michael Scriven, qui définit ainsi l'évaluation fondée sur les objectifs : « tout type d'évaluation qui vise à déterminer le niveau d'achèvement des buts et objectifs préétablis ». Ce type d'évaluation peut s'appliquer aux **processus**, notamment les procédures et les tâches servant à la prestation d'un programme, ainsi qu'aux **résultats**, comme les résultats d'un programme.<sup>5</sup>

La planification et l'évaluation d'un programme sont étroitement liées et font partie d'un cycle continu.<sup>2,3</sup> Plus précisément, l'évaluation fondée sur les objectifs s'appuie sur une planification réfléchie des programmes qui permet d'obtenir les renseignements nécessaires pour mettre au point une évaluation robuste.<sup>5</sup> Ainsi, l'évaluation fondée sur les objectifs est en phase avec le [processus de planification d'un programme de promotion de la santé](#) (en anglais) de Santé publique Ontario (SPO),<sup>3</sup> qui met l'accent sur la détermination de la nécessité du programme, ainsi que sur l'élaboration des buts, des objectifs et des indicateurs pertinents.

Le modèle d'évaluation fondée sur les objectifs en dix étapes présenté ici se fonde sur un modèle élaboré par The Health Communications Unit (THCU) en 1998.<sup>6</sup> Le modèle a été créé sur la base des

connaissances de l'équipe de THCU sur les modèles d'évaluation et de son expérience de soutien auprès des bureaux de santé publique de l'Ontario aux fins de la planification et de l'évaluation des programmes de promotion de la santé. En 2011, la THCU a quitté l'Université de Toronto et a été intégrée aux activités de SPO.

## Les dix étapes d'une évaluation fondée sur les objectifs pour les programmes de promotion de la santé

L'évaluation fondée sur les objectifs se compose de dix étapes réparties en trois stades : la planification, la mise en œuvre et l'utilisation. Bien qu'il soit présenté comme un processus linéaire, le modèle peut être plus circulaire ou itératif dans la réalité. Il peut être nécessaire de revenir aux étapes antérieures à mesure de l'évolution de l'évaluation, du programme ainsi que du contexte dans lequel ils s'inscrivent.

**Figure 1 : Dix étapes de l'évaluation fondée sur les objectifs pour les programmes de promotion de la santé**



### Étape 1 : Décrire le programme

**Objet : Recueillir de l'information aux fins de l'évaluation du programme**

Cette étape met en place les bases de l'évaluation. Commencez en rédigeant un résumé qui décrit clairement le programme, notamment sa raison d'être et le besoin auquel il répond, ainsi que ses buts, son public cible, ses activités, ses indicateurs, ses intrants, ses extrants et ses objectifs en ce qui a trait aux résultats attendus<sup>5,7</sup> (voir [l'Annexe A : Glossaire](#) pour obtenir une définition de ces termes). Il s'agit là des ingrédients nécessaires à l'évaluation d'un programme afin qu'elle produise des renseignements utiles et exploitables.

Un modèle logique peut être utile pour favoriser la compréhension et la clarté du programme<sup>8</sup> et illustrer de façon visuelle la relation entre les intrants et les résultats attendus.<sup>9</sup> En d'autres termes, un tel modèle peut montrer qu'il est plausible de croire que la logique ou la théorie qui sous-tend le programme permettra d'atteindre les buts et objectifs établis.

Ressources à l'appui de cette étape (voir la section [Ressources](#) pour consulter la liste complète) :

- [At A Glance: Planning Health Promotion Programs](#) (en anglais) : Cette ressource décrit les six étapes établies par SPO aux fins de la planification des programmes de promotion de la santé.

- [Pleins feux sur : Modèle logique – Un outil de planification et d'évaluation](#) : Ce document offre un aperçu des éléments et des exemples de modèles logiques, en plus d'expliquer comment les utiliser pour la planification et l'évaluation des programmes.
- [Pleins feux sur : L'examen de l'évaluabilité – Un modèle par étapes](#) : Cette ressource fournit des conseils sur la façon de réaliser un examen de l'évaluabilité d'un programme et décrit les facteurs connus qui peuvent faciliter ou entraver le processus.

## Étape 2 : Identifier et mobiliser les partenaires

### Objet : Identifier les partenaires d'évaluation et déterminer comment les mobiliser

Cette étape consiste notamment à identifier les personnes, les groupes et les organismes qui seront touchés par la mise en œuvre ou les résultats de l'évaluation et qui peuvent contribuer à sa réussite.<sup>10</sup> Pour plus de simplicité, nous les appellerons les « partenaires ». Passez en revue les partenaires internes et externes, ce qui comprend le public visé par le programme. Lorsque vous aurez identifié les partenaires, tenez compte des intérêts et des attentes de chacun, de la manière dont ils peuvent utiliser les résultats de l'évaluation<sup>5</sup> et de la façon de les faire participer au processus d'évaluation.<sup>10</sup>

Ressources à l'appui de cette étape (voir la section [Ressources](#) pour consulter la liste complète) :

- [Wheel of Engagement](#) : Cet outil de l'Institut Tamarack aide à déterminer qui vous devez mobiliser, et dans quelle mesure.
- [Context and content experts](#) : Cet article de l'Institut Tamarack explore la façon d'accroître l'authenticité de l'engagement communautaire et de faire participer de façon constructive à la fois des spécialistes du contenu (décrits comme étant les professionnels et le personnel au sein des organismes), les fournisseurs de services et les leaders détenant officiellement le pouvoir, de même que les spécialistes du contexte (décrit comme étant les personnes ayant une expérience vécue des situations).

## Étape 3 : Déterminer les échéanciers et les ressources disponibles

### Objet : Déterminer quand effectuer l'évaluation et les ressources disponibles à cette fin

Tenez compte du contexte dans lequel se déroulera l'évaluation, et de tous les facteurs et processus (comme les dates limites pour les subventions et les approbations en matière d'éthique) qui peuvent avoir une incidence sur l'échéancier global de l'évaluation. Ensuite, cernez les ressources nécessaires pour effectuer l'évaluation. Cela peut comprendre les sommes pour payer le salaire du personnel, les consultants, la collecte de données, les services de traduction ou d'interprétation, de même que les fournitures, le matériel et les communications. Cela peut aussi inclure le temps requis pour mener à bien l'évaluation et le soutien non monétaire des partenaires.

## Étape 4 : Élaborer les questions d'évaluation

### Objet : Choisir les questions d'évaluation et les classer en ordre de priorité

À l'aide des renseignements recueillis lors des étapes précédentes, cernez les questions possibles pour orienter l'évaluation. Comme il a été mentionné précédemment, ce modèle d'évaluation est fondé sur les objectifs, lesquels peuvent servir à mesurer les processus ou les résultats. Les questions d'évaluation varient en fonction de ce qui est mesuré.

**Une évaluation du processus**, aussi appelée évaluation de la mise en œuvre, sert à déterminer si les activités d'un programme ont été mises en œuvre comme prévu ou souhaité<sup>7</sup> et pourquoi. Voici des exemples de questions qui pourraient être posées : « Le programme a-t-il été mis en œuvre selon ce qui a été établi (fidélité au programme)? »<sup>2</sup>, « Le programme rejoint-il le public visé? »<sup>2</sup> ou « Dans quelle mesure les participants sont-ils satisfaits du programme? ».<sup>2</sup>

**Une évaluation des résultats**, ou évaluation de l'efficacité,<sup>7</sup> se penche sur les résultats en aval d'un programme.<sup>2</sup> Elle mesure les effets du programme sur le public en évaluant les progrès réalisés vers l'atteinte du but établi.<sup>11</sup> Voici des exemples des questions qui pourraient être posées : « Qu'est-ce que les participants font de façon différente en raison du programme? »<sup>10</sup>, « Le programme a-t-il entraîné des conséquences ou des résultats inattendus? Lesquels? »<sup>5</sup> et « Le programme a-t-il donné plus ou moins de résultats? ».<sup>5</sup>

Il peut être nécessaire d'établir un ordre de priorité pour les questions d'évaluation, en fonction de leur nombre, des ressources disponibles et de l'échéancier. Lorsque c'est possible, faites participer les partenaires internes et externes identifiés lors de l'étape 2 à cet exercice. Lorsque vous aurez choisi les questions d'évaluation, vous pourrez déterminer l'approche ou les approches les plus pertinentes.

## Étape 5 : Choisir les méthodes de mesure et les procédures appropriées

**Objet : Déterminer les éléments à mesurer, la façon de les mesurer et les procédures de collecte des données à utiliser**

Lors de cette étape, déterminez ce que vous devez mesurer et les procédures appropriées pour le faire. Établissez notamment comment, quand et auprès de qui les données seront recueillies, et prenez en compte les éléments éthiques liés à la collecte des données. Élaborez un plan qui comprend les éléments suivants :

- **Ce qui sera mesuré.** Choisissez les indicateurs qui correspondent le mieux aux activités et aux résultats clés du programme, ainsi qu'aux ressources disponibles.<sup>5</sup> Assurez-vous que les données obtenues sont en rapport avec vos questions d'évaluation et évitez de recueillir de l'information qui ne sera pas utile ou ne servira pas.<sup>5</sup>
- **Comment les données seront recueillies.** Il y a quatre grandes méthodes d'évaluation. Optez pour une méthode ou une combinaison de méthodes parmi les suivantes pour répondre aux questions d'évaluation établies:<sup>5</sup>
  1. Examen des données ou de la documentation, comme les notes de réunion et les rapports associés au programme.
  2. Contact direct avec les gens dans le cadre d'entretiens et de discussions de groupe.
  3. Réponses écrites grâce à des sondages ou à des méthodes similaires.
  4. Observation, surveillance ou suivi des résultats par l'entremise de sources de données primaires ou secondaires.<sup>5</sup>
- **Quand les données seront recueillies.** Déterminez à quel(s) moment(s) la collecte de données aura lieu, par exemple, avant, pendant ou après la mise en œuvre du programme.<sup>5</sup>
- **Auprès de qui les données seront recueillies.** Déterminez auprès de qui vous recueillerez des données. Établissez la taille de l'échantillon, assurez une représentation adéquate du public cible du programme,<sup>10</sup> puis déterminez de quelle façon les participants seront recrutés<sup>5</sup> et à

quel endroit aura lieu la collecte des données.<sup>5</sup> Si vous utilisez des données secondaires, décrivez-en les sources.

Une matrice de collecte de données peut être utile pour offrir un aperçu des questions d'évaluation, des liens avec un modèle logique (le cas échéant), ainsi que des indicateurs, des méthodes, des sources de données, de l'échéancier, des rôles et responsabilités et du processus d'analyse des données.<sup>5</sup> Cet exemple de matrice, fourni par le Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph, est tiré de l'évaluation d'un programme pilote de site de prévention des surdoses. L'évaluation comportait les trois questions suivantes :

1. Quels sont les forces et les défis associés au site (dans l'optique où il est mis en place dans le cadre du programme pilote)?
2. Quels sont les résultats positifs et négatifs à court terme pour les clients en lien avec l'utilisation du site?
3. Un site de prévention des surdoses assure-t-il efficacement la sécurité des personnes qui consomment des substances psychoactives dans notre collectivité?<sup>12</sup>

La matrice de collecte de données ci-dessous fournit le plan pour la première question d'évaluation.

**Tableau 1. Exemple de matrice de collecte de données**

Catégorie	Description	Étude de cas du Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph <sup>12</sup>
Question(s) d'évaluation	À quelle(s) question(s) importante(s) l'évaluation permettra-t-elle de répondre?	Quels sont les forces et les défis du site associés à sa mise en œuvre?
Indicateurs	Quels sont les éléments indicateurs de la réussite du programme (comment saurez-vous que le programme a été couronné de succès?)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Endroit et aménagement</li> <li>• Heures d'ouverture</li> <li>• Compétence et capacité du personnel</li> <li>• Aiguillage des clients vers d'autres services</li> </ul>
Méthodes de collecte de données	Comment les données seront-elles recueillies?	Entretiens
Sources des données	Après de qui et où les données seront-elles recueillies?	Personnel et clients du site pilote
Échéancier	Quand les données seront-elles recueillies?	Février-mars 2019

Catégorie	Description	Étude de cas du Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph <sup>12</sup>
Rôles et responsabilités	Quelles personnes seront responsables de la collecte des données, et quel sera leur rôle?	Deux spécialistes de la promotion de la santé mèneront les entretiens.
Méthodes d'analyse des données	Comment les données seront-elles analysées?	Les réponses aux questions ouvertes seront analysées pour en dégager les thèmes principaux et secondaires. Les réponses aux questions fermées seront quantifiées en proportions.

## Étape 6 : Créer un plan d'évaluation

**Objet : Consigner dans un plan d'évaluation les décisions prises lors des étapes 1 à 5**

Le plan d'évaluation documente toutes les décisions et l'information produites dans le modèle décrit ici. En règle générale, un plan d'évaluation présente la description du programme, le but, les questions et la méthodologie de l'évaluation, un plan d'analyse des données, un budget et un échéancier ainsi que la façon dont les résultats de l'évaluation seront utilisés.<sup>5</sup>

Il est important qu'un plan d'évaluation tienne compte des questions éthiques, car elles peuvent surgir à tout moment durant le cycle d'une évaluation, de l'élaboration initiale d'un plan jusqu'à l'application des résultats. Par exemple, les évaluateurs se retrouvent souvent en situation de conflit d'intérêts, en particulier lorsque la mise en œuvre du programme qui fait l'objet de l'évaluation relève d'eux ou de l'organisme auquel ils sont affiliés. En outre, les évaluations mettent au jour des renseignements exploitables qui peuvent avoir un impact direct et immédiat sur le bien-être des personnes et des collectivités. Par conséquent, la réflexion éthique représente un élément important de l'élaboration d'un plan d'évaluation et peut contribuer au respect des droits des personnes et des collectivités et à la protection de leur bien-être, notamment en évitant les risques inutiles (p. ex., préjudices ou fardeaux).

Ressources à l'appui de cette étape (voir la section [Ressources](#) pour consulter la liste complète) :

- [A framework for the Ethical Conduct of Public Health Initiatives](#) (en anglais) : Ce cadre applique une perspective de santé publique à l'[Énoncé de politique des trois conseils 2 : Éthique de la recherche avec des êtres humains](#). Il présente dix questions d'orientation à envisager dans le cadre de la planification et de l'évaluation des initiatives de santé publique qui génèrent des données probantes.

## Étape 7 : Recueillir les données

**Objet : Recueillir les données nécessaires pour répondre à chacune des questions d'évaluation**

Les résultats de l'évaluation et les recommandations qui en sont issues dépendent de la qualité des données recueillies.<sup>13</sup> Pour vous assurer d'obtenir des données fiables, élaborer des procédures et des outils normalisés aux fins de la collecte des données, et offrez une formation aux personnes qui les recueillent.<sup>5</sup> Évaluez si les incitatifs à la participation sont appropriés et réfléchissez à des manières d'améliorer les taux de réponse.<sup>5</sup>

Ressources à l'appui de cette étape (voir la section [Ressources](#) pour consulter la liste complète) :

- [Data Collection Methods](#) : Cette série de brèves ressources des Centres for Disease Control and Prevention des États-Unis explore les diverses méthodes de collecte des données, dont les groupes de discussion, les questionnaires, les entretiens et l'observation.

## Étape 8 : Traiter et analyser les données

**Objet : Effectuer la synthèse et l'analyse des données recueillies aux fins de l'évaluation**

Lors de cette étape, les données sont examinées pour traiter, analyser et synthétiser l'information provenant de l'ensemble des sources.

- **Obtenir des données de qualité.** Élaborez et mettez en œuvre des techniques de contrôle de la qualité pour obtenir des données de grande qualité.<sup>5</sup>
- **Organiser les données.** Les données doivent généralement être « nettoyées » et organisées en vue de l'analyse. Les données quantitatives doivent être nettoyées et organisées différemment des données qualitatives. Envisagez d'utiliser Excel ou un logiciel statistique (p. ex., SAS, R) pour les données quantitatives et un logiciel comme NVivo pour les données qualitatives.<sup>5</sup>
- **Analyser les données.** Les données qualitatives et les données quantitatives sont analysées à l'aide de techniques différentes. Pour bon nombre d'évaluations comportant des données quantitatives, de simples statistiques descriptives peuvent suffire, par exemple le comptage et les fréquences, les pourcentages, les mesures de la tendance centrale (moyenne, modale ou médiane) et la variabilité. Une analyse plus complexe des associations entre les indicateurs, ou encore une modélisation, peuvent aussi être appropriées. L'analyse des données qualitatives peut permettre de dégager des thèmes en fonction des questions d'évaluation.<sup>5</sup>
- **Faire une synthèse des données.** Il s'agit du processus d'organisation et de classification des renseignements recueillis, de synthétisation et de comparaison des résultats.<sup>7</sup>

## Étape 9 : Interpréter et diffuser les résultats

**Objet : Interpréter et partager les résultats de l'évaluation, mobiliser les partenaires dans la formulation des recommandations**

Cette étape consiste à décrire les apprentissages issus de l'évaluation,<sup>2</sup> de même qu'à interpréter les données analysées et synthétisées lors de l'étape précédente, pour faciliter la prise de décisions relatives au programme.<sup>10</sup> Les partenaires, y compris les participants au programme, peuvent contribuer à l'interprétation des résultats<sup>5</sup>. Rattachez l'interprétation aux questions d'évaluation.<sup>5</sup> Dressez une liste de recommandations qui reflètent les résultats de l'évaluation.<sup>5</sup>

Les recommandations sont des mesures à envisager qui s'appuient sur les apprentissages issus de l'évaluation.<sup>7</sup> Elles seront éclairées par les commentaires des participants au programme et des partenaires identifiés lors de l'étape 2,<sup>2</sup> tout comme le but de l'évaluation (étape 7).<sup>7</sup> Passez en revue les recommandations avec les partenaires pour cerner les résultats exploitables et discuter des apprentissages tirés de l'évaluation et des prochaines étapes pour incorporer les résultats.<sup>5</sup>

L'utilité des évaluations est optimale lorsque leurs résultats sont utilisés, par exemple par les décideurs, les responsables des politiques, les bailleurs de fonds et d'autres groupes.<sup>2,10</sup> Déterminez qui utilisera les résultats de l'évaluation, et de quelle manière.<sup>7</sup> Vous pourrez ensuite choisir les canaux ou formats appropriés en fonction du public et de l'objectif.<sup>5</sup> Les résultats peuvent être présentés sous diverses

formes, y compris un rapport écrit, un diaporama, un document infographique ou une brève vidéo d'information. Partagez les résultats avec les partenaires. Adaptez les renseignements communiqués en fonction de leurs intérêts par rapport à l'évaluation et de la façon dont ils prévoient utiliser les résultats.<sup>5</sup>

## Étape 10 : Appliquer les résultats de l'évaluation

**Objet : Utiliser les résultats de l'évaluation**

**On ne parle pas vraiment d'une évaluation de programme si l'information n'est pas utilisée pour prendre des décisions. »<sup>2 (p. 217)</sup>**

Le but ultime de l'évaluation d'un programme est l'utilisation de l'information obtenue.<sup>7</sup> Les résultats peuvent servir à diverses fins : éclairer les décisions concernant la poursuite, l'amélioration ou le démantèlement du programme, montrer que les ressources sont bien gérées, ou accroître la connaissance et la compréhension du programme ou de la question qui est posée.<sup>14</sup> Lors de cette étape, utilisez les résultats de l'évaluation conformément au plan d'évaluation élaboré à l'étape 6.

## Conclusion

Les évaluations aident les organisations à justifier, à soutenir et à améliorer les programmes mis en place, ainsi qu'à prendre d'importantes décisions à leur sujet.<sup>5</sup> Une évaluation fondée sur les objectifs aide à déterminer si un programme de promotion de la santé a atteint les buts et les objectifs pour lesquels il a été conçu. Pour réaliser une évaluation efficace, il faut mobiliser les partenaires, évaluer les ressources, élaborer les questions d'évaluation, recueillir et analyser les données, puis utiliser les résultats. Mener à bien des évaluations demande du temps et des ressources, mais produit des résultats précieux. En y allant une étape à la fois, tout le monde peut réaliser une évaluation bien conçue qui encouragera la prise de mesures constructives.<sup>5</sup>



## Bibliographie

1. Société canadienne d'évaluation. À propos de l'évaluation [En ligne]. Renfrew, ON: Société canadienne d'évaluation; 2014 [cité le 7 juillet 2022]. Disponible à : <https://evaluationcanada.ca/fr/carriere/a-propos-de-l-evaluation.html>
2. Jordan T, Dake JA, Fertman CI. Chapter 10, Evaluating and improving health promotion programs. In: Fertman CI, Grim M, editors. Health promotion programs: from theory to practice. 3<sup>rd</sup> ed. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons Inc; 2022. p. 217-39.
3. Ontario. Ministère de la Santé. Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021. Disponible à : [https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph\\_standards/docs/protocols\\_guidelines/Ontario\\_Public\\_Health\\_Standards\\_2021.pdf](https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/protocols_guidelines/Ontario_Public_Health_Standards_2021.pdf)
4. Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Bodkin A (Santé publique Ontario), Alderson K (Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph); Ackford R (Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph), présentatrices. Promoting health: a (re)introduction to evaluating health promotion programs [Webinaire]. Toronto, ON: Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2022 [présenté le 27 juillet 2022; cité le 1<sup>er</sup> novembre 2022]. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Event-Presentations/2022/health-promotion-reintroduction-session-three.pdf?rev=f0ec1aaa7e9546d9b20f059ef4cf52a9&sc\\_lang=en](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Event-Presentations/2022/health-promotion-reintroduction-session-three.pdf?rev=f0ec1aaa7e9546d9b20f059ef4cf52a9&sc_lang=en)
5. Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Snelling S, Meserve A. Évaluation des programmes de promotion de la santé : manuel d'introduction. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2016. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/E/2016/evaluating-hp-programs-workbook.pdf?rev=c173e26ec8ae4b8d80f3f46ece2fd249&sc\\_lang=fr](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/E/2016/evaluating-hp-programs-workbook.pdf?rev=c173e26ec8ae4b8d80f3f46ece2fd249&sc_lang=fr)
6. Université de Toronto. Centre for Health Promotion; The Health Communication Unit (THCU). Evaluating health promotion programs. Toronto, ON: Université de Toronto; 1998.
7. Centers for Disease Control and Prevention; Office of the Director, Office of Strategy and Innovation. Introduction to program evaluation for public health programs: a self-study guide [En ligne]. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention; 2011 [cité le 1<sup>er</sup> novembre 2022]. Disponible à : <https://www.cdc.gov/evaluation/guide/CDCEvalManual.pdf>
8. Centers for Disease Control and Prevention, National Centre for HIV/AIDS, Viral Hepatitis, STD, and TB Prevention, Division of STD Prevention. Identifying the components of a logic model [En ligne]. Atlanta, GA: Centres for Disease Control and Prevention; [cité le 1<sup>er</sup> novembre 2022]. Disponible à : <https://www.cdc.gov/std/program/pupestd/components%20of%20a%20logic%20model.pdf>
9. Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Abdi S, Mensah G. Pleins feux sur : Modèle logique – Un outil de planification et d'évaluation. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2016. Disponible à :

<https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2016/focus-on-logic-model.pdf?la=fr>

10. Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée; Health Results Team for Information Management; Health System Intelligence Project; Ardal S, Butler J, Hohenadel J, Olsen D. The health planner's toolkit. Module 6: evaluation. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2008. Disponible à : <https://collections.ola.org/mon/22000/283845.pdf>
11. Centers for Disease Control and Prevention, National Centre for HIV/AIDS, Viral Hepatitis, STD, and TB Prevention, Division of STD Prevention. Types of evaluation [En ligne]. Atlanta, GA: Centers for Disease Control and Prevention; [cité le 1<sup>er</sup> novembre 2022]. Disponible à : <https://www.cdc.gov/std/program/pupestd/types%20of%20evaluation.pdf>
12. Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph. Case study: overdose prevention site evaluation. Guelph; ON: Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph; 2023.
13. Fertman CI, Grim M, editors. Health promotion programs: from theory to practice. 3<sup>rd</sup> ed. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons Inc.; 2022.
14. Tamarack Institute. Developing evaluations that are used [En ligne]. Kitchener, ON: Tamarack Institute; 2017 [cité le 7 juillet 2022]. Disponible à : <https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Developing%20Evaluations%20that%20are%20Used%20Tool.pdf?hsCtaTracking=595905c0-9a6e-424e-abff-6ee45d31e134%7C59d234ab-c125-4be2-b269-8821e7cb573b>
15. Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario). Planning health promotion programs: introductory workbook. 5<sup>th</sup> ed. Toronto; ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/W/2018/workbook-program-planning.zip?sc\\_lang=en](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/W/2018/workbook-program-planning.zip?sc_lang=en)
16. Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Snelling S, Meserve A. Évaluation des programmes de promotion de la santé : manuel d'introduction. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2016. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/E/2016/evaluating-hp-programs-workbook.pdf?sc\\_lang=fr](https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/E/2016/evaluating-hp-programs-workbook.pdf?sc_lang=fr)

## Annexe A : Glossaire des termes relatifs à la planification et à l'évaluation

**Activité** : Événements ou mesures proposés dans le cadre d'un programme.<sup>8</sup>

**Public** : Groupe précis que le programme vise à rejoindre. La détermination du public cible devrait s'appuyer sur une évaluation situationnelle qui définit clairement les personnes, les réseaux, les organisations et les partenaires les plus touchés par la situation que le programme vise à améliorer.<sup>15</sup> Plusieurs publics peuvent être ciblés par un seul programme : le public principal est la population à laquelle le programme s'adresse, alors qu'un public secondaire (ou même tertiaire) est constitué des personnes qui peuvent subir les impacts ou l'influence du programme, mais n'y participent pas directement.<sup>9</sup>

**But** : Énoncé qui présente le plus large niveau de résultats que doit atteindre le programme.<sup>3</sup> Le but clarifie les éléments importants du programme et décrit le public visé.<sup>13</sup> Généralement, l'énoncé du but contient des termes comme « réduire », « éliminer », améliorer » ou « accroître ».<sup>13</sup>

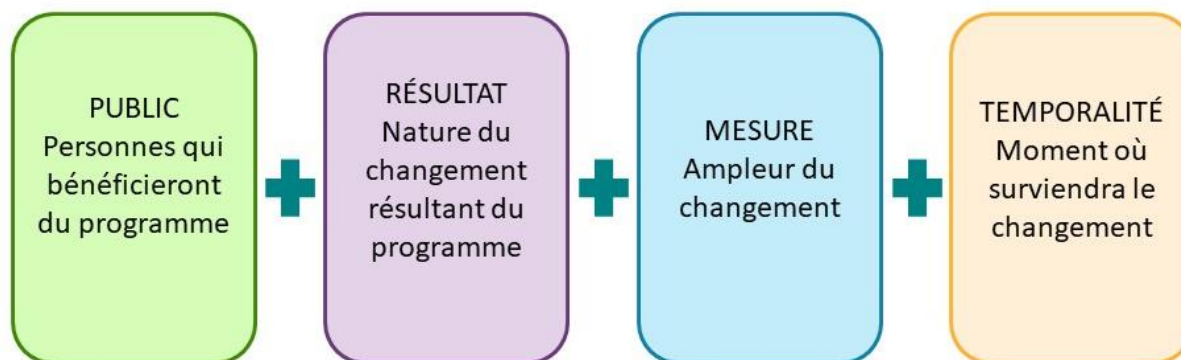
**Indicateur** : Variable qui évalue dans quelle mesure les objectifs du programme ont été atteints. Le type d'indicateurs varie selon ce qui est mesuré. Les *indicateurs du processus* montrent les tâches concrètes accomplies par le programme. Les *indicateurs des résultats* révèlent si le programme entraîne le changement souhaité. Les indicateurs devraient être importants, accessibles, fiables et valides.<sup>5</sup>

**Intrants** : Ressources investies pour mettre en œuvre un programme. Il peut s'agir du financement, de la dotation du personnel ou du matériel du programme.<sup>8</sup>

**Modèle logique** : Un modèle logique est une représentation visuelle de la logique qui sous-tend le programme de santé publique. Il montre la relation entre les ressources du programme (intrants), les activités du programme (extrants) et les résultats du programme (résultats).<sup>13</sup> Un modèle logique peut être aussi général ou spécifique que nécessaire, et peut être conçu en fonction du but du programme et du public visé.<sup>9</sup> Par exemple, un modèle logique peut permettre d'accroître la connaissance et la compréhension du programme, de cerner les ressources ou de déterminer la séquence des activités qui devraient être mises en œuvre, ou de fournir une base en vue d'une évaluation.<sup>8</sup> Habituellement, les modèles logiques énoncent le but, les intrants, les activités, les participants, les extrants et les résultats d'un programme.<sup>9</sup> Ils peuvent aussi inclure une description de la situation, les suppositions, les facteurs externes qui peuvent avoir une incidence sur le programme et les stratégies.<sup>9</sup>

**Objectifs** : Étapes spécifiques et mesurables qui doivent être exécutées pour atteindre le but du programme. Les *objectifs axés sur le processus* cernent les changements à apporter ou les tâches à accomplir pour mettre en œuvre le programme.<sup>13</sup> Les *objectifs axés sur les résultats* décrivent les réalisations à long terme du programme.<sup>13</sup> Les objectifs devraient être spécifiques, mesurables, appropriés, réalistes et temporels (SMART).<sup>13</sup> Les objectifs bien conçus sont généralement constitués de quatre éléments :<sup>15</sup>

Figure 2 : Éléments d'un objectif



**Résultat** : Changement positif ou négatif mesurable pour les participants<sup>10</sup> qui résultera du programme.<sup>7</sup> Autrement dit, un résultat reflète les effets d'un programme.<sup>7</sup> Puisque les résultats mesurent l'atteinte du but du programme, ils sont ambitieux et s'inscrivent dans le long terme.<sup>10</sup> Il peut donc être utile d'établir des résultats à court terme qui peuvent se mesurer en semaines ou en mois, et des résultats intermédiaires qui peuvent être mesurés en mois ou en années.<sup>8</sup>

**Extrants** : Produits ou résultats des activités du programme.<sup>8</sup> Les extrants quantifient les activités en leur accolant des valeurs numériques ou des pourcentages.<sup>9</sup>

**Évaluation du processus** : Collecte systématique d'information durant la mise en œuvre du programme. Une évaluation du processus décrit et mesure la portée du programme, le recrutement des participants et leur maintien en place, les perceptions concernant la qualité du programme, son acceptabilité et la fidélité de sa mise en œuvre.<sup>2</sup>

## Ressources

- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada; Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada; Instituts de recherche en santé du Canada. Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 2022. Ottawa, ON: Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé et le Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, 2022. Disponible à : <https://ethics.gc.ca/fra/documents/tcps2-2022-fr.pdf>
- Centres for Disease Control and Prevention. Adolescent and school health: program evaluation data collection methods [En ligne]. Atlanta, GA: Centres for Disease Control and Prevention; 2014 [cité le 1<sup>er</sup> mai 2023]. Data collection & analysis: data collection methods. HYPERLIEN : <https://www.cdc.gov/healthyyouth/evaluation/> Disponible à : [https://www.cdc.gov/healthyyouth/evaluation/#anchor\\_1612534734](https://www.cdc.gov/healthyyouth/evaluation/#anchor_1612534734)
- Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario); Meserve A. At a glance: the six steps for planning a health promotion program [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015 [cité le 21 juillet 2023]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/S/2015/six-steps-planning-hp-programs.pdf>
- Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Meserve A, Mensah G. Pleins feux sur : L'examen de l'évaluabilité – un modèle par étapes. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018. Disponible à : [https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2018/focus-on-evaluability-assessment.pdf?sc\\_lang=fr](https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2018/focus-on-evaluability-assessment.pdf?sc_lang=fr)
- Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Abdi S, Mensah G. Pleins feux sur : Modèle logique – Un outil de planification et d'évaluation [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2016 [cité le 4 juillet 2023]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2016/focus-on-logic-model.pdf?la=fr>
- Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario). A framework for the ethical conduct of public health initiatives [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2012 [cité le 1<sup>er</sup> mai 2023]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/f/2012/framework-ethical-conduct.pdf?la=en>
- Tamarack Institute. Wheel of engagement [En ligne]. Kitchener, ON: Tamarack Institute; 2017 [cité le 1<sup>er</sup> novembre 2022]. Disponible à : <https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Collective%20Impact/Tools/Stakeholder%20Engagement%20Wheel%20Tool%20May%202017.pdf?hsCtaTracking=95a70673-e3d3-4b0b-961f-432670166a60%7Ce578f338-782e-4d86-97d5-efb99bb7f6b5>
- Attygale L. The context experts [En ligne]. Kitchener, ON: Tamarack Institute; 2017 [cité le 1<sup>er</sup> novembre 2022]. Disponible à : <https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Resources/Publications/The%20Context%20Expert%20s.pdf?hsCtaTracking=56bc3396-2e91-49d8-8efc-95fa20b82878%7Cbddea62d-6f5b-4aa4-8b0d-292bbd5c5b9b>

- Taylor-Powell E, Renner M. Analyzing qualitative data [En ligne]. Madison, WI: Board of Regents of the University of Wisconsin System; 2003 [cité le 1<sup>er</sup> mai 2021]. Disponible à : [https://www.betterevaluation.org/sites/default/files/analyzing\\_qualitative\\_data.pdf](https://www.betterevaluation.org/sites/default/files/analyzing_qualitative_data.pdf)

## Auteurs

Andrea Bodkin, spécialiste principale des programmes de promotion de la santé, Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario

Erin Berenbaum, spécialiste de l'évaluation, Évaluation et mobilisation des connaissances, Santé publique Ontario

## Réviseurs

Dan Harrington, directeur, Promotion de la santé, Prévention des maladies chroniques et des traumatismes, Santé publique Ontario

Nicole Ethier, coordonnatrice des programmes, Normes fondamentales, Bureau de santé Porcupine

## Remerciements

Santé publique Ontario aimerait remercier Susan Snelling et Allison Meserve, anciennement de Santé publique Ontario, qui ont élaboré la version de 2016<sup>16</sup> dont s'inspire le présent Aperçu, ainsi que les anciens employés et consultants de The Health Communications Unit qui ont mis au point les versions antérieures de ce manuel.

## Modèle proposé pour citer le document

Agence de protection et de promotion de la santé de l'Ontario (Santé publique Ontario), Bodkin A, Berenbaum E. Évaluation fondée sur les objectifs pour les programmes de promotion de la santé. Toronto, ON: Imprimeur du Roi pour l'Ontario; 2023.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, visitez [santepubliqueontario.ca](https://santepubliqueontario.ca).